



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Quotas de production

Question écrite n° 46187

Texte de la question

M. Leon Aime appelle l'attention du M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur l'inquiétude qui gagne les éleveurs du secteur laitier. En effet, du fait des accords de Blair House, la commission européenne a décidé de réduire sa politique de soutien aux produits laitiers. Les exportations européennes sur pays tiers se sont effondrées. Les transformateurs laitiers ne veulent plus absorber les pertes de valorisation et ont réclamé une politique en faveur de prix différenciés du lait c'est-à-dire la mise en place du double quota. Ce double quota représente un danger économique pour ces éleveurs car ils se trouvent sacrifiés face à la volonté de l'agro-alimentaire. Cette situation risque de conduire à l'élimination d'un nombre considérable de structures au profit d'usines à lait et au détriment de la qualité. Dans le cadre de notre politique d'aménagement du territoire et pour la sauvegarde de nos agriculteurs, il lui demande les mesures qu'il pourrait envisager afin qu'une solution juste et équitable soit retenue.

Données clés

Auteur : [M. Aimé Léon](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46187

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6528